

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 492

19 – CORRÈZE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE-LA-GAILLARDE

Ventes et cessions

852 447 127 RCS Brive.

VETAGREEN.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1500.00 EUR.

Adresse : 17, Avenue du Progrès, 19360 Malemort.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION VETAGREEN Société par actions simplifiée Au capital de : 1 500,00 EUR
Siège social 17 Avenue du Progrès 19360 Malemort N° RCS 852 447 127 RCS Brive, est société absorbante EGN AQUITAINE Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de : 20 000,00 EUR Siège social Espace Diamant ZA Toussaint-Catros 8 Rue Ariane 33185 Le Haillan N° RCS 419 909 668 RCS Bordeaux, est société absorbée Actif : 563 256,00 EUR Passif : 27 090,00 EUR Actif net apporté : 536 166,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : La totalité des droits sociaux composant le capital de la société absorbée étant détenus par la même entité mère, CEDEV, société par actions simplifiée au capital social de 10 000 €, dont le siège social est situé 17 avenue du Progrès - 19360 MALEMORT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brive sous le numéro 800 890 444, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01er juillet 2024, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société EGN AQUITAINE depuis le 01er juillet 2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société VETAGREEN. La société EGN AQUITAINE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée définitivement à compter du lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R236-8 du code de commerce soit un délai de 30 jours suivant la parution de l'avis au BODACC
Date du projet : 25/11/2024 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 27/11/2024, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Brive au nom de la société VETAGREEN le 27/11/2024 Date de dépôt : 27/11/2024, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux au nom de la société EGN AQUITAINE le 26/11/2024.